

INTERPELLATION

Auteur Emmanuel Revaz, Les Verts, Muriel Favre-Torelloz, PDCB, Jasmine Ballay (suppl.), PLR, et Madeline Heiniger, AdG/LA
Objet Collège de Saint-Maurice: quelle échéance pour la rénovation urgente?
Date 10.12.2019
Numéro 1.0326

Le 24 octobre 2019, la presse annonçait la signature imminente d'un contrat de bail à long terme, sous la forme d'un droit distinct et permanent (DDP) entre l'Etat du Valais et l'Abbaye de St-Maurice, et un investissement de 25 à 30 millions de francs dans la refonte du bâtiment scolaire. Cette étape constitue un pas décisif qui permettra de passer des intentions aux actes. L'urgence de la rénovation du bâtiment, notamment dans l'aile scientifique, n'est plus à démontrer.

Cette annonce intervient presque en même temps (soit à deux semaines près) que la sollicitation par le Conseil d'Etat vaudois d'un crédit d'étude de 6 millions de francs pour le projet de construction du nouveau gymnase d'Aigle, qui doit accueillir une partie de ses élèves à partir de la rentrée 2023 déjà!

La question de la concurrence potentielle entre les deux établissements a déjà été abordée durant cette législature. Maintenant que la situation a nettement progressé sur les fronts valaisan et vaudois, il est impératif de se fixer un échéancier ambitieux dans le programme de rénovation du collège de Saint-Maurice.

Sans parler des frais d'étude, nous remarquons que le rapport de la commission des finances concernant le budget 2020 et la planification financière 2020-2023 (PIP 2020-2023) pour le fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (fonds FIGI) cite un certain nombre de projets qui seront financés et réalisés durant cette période, mais ne fait aucunement mention de la rénovation du collège de Saint-Maurice.

Conclusion

Etant donné ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat de nous informer sur l'état d'avancement de ce projet, sur son échéancier et sur le délai prévu pour la réalisation des travaux.